**Exercice ∙ Transposer un texte en croquis**

**Sujet : Les spécificités des migrations du golfe Persique**

« Les pays du golfe Persique sont un vaste champ de migrations Sud-Sud, compte tenu de leur faiblesse démographique, de la quasi-absence de femmes sur le marché du travail et de leurs besoins de main-d’œuvre. Les migrants y représentent entre un tiers et quatre cinquièmes de la population. Ces pays ont d’abord attiré les populations arabes de la rive sud de la Méditerranée (Maghreb, Égypte), du Yémen, avant de développer une migration asiatique (Inde, Pakistan, Sri Lanka) et africaine (Corne de l’Afrique, notamment), moins dangereuses pour leur identité arabo-musulmane, et non désireuse de s’installer. Mais l’immigration clandestine arabe et musulmane est facilitée par le pèlerinage à La Mecque (2 millions de musulmans chaque année pour le pèlerinage) qui permet aux musulmans d’entrer en Arabie Saoudite sans permis de travail. Cette migration s’inscrit dans une logique dominée par la rente pétrolière d’un côté et par le voisinage d’une population jeune et sous-employée de l’autre**1**. […] Les pays du Golfe sont entièrement dépendants de l’immigration, qualifiée et non-qualifiée : en 2017, celle-ci représente 87 % de la main-d’œuvre au Qatar, 70 % au Koweït, 40 % en Oman et en Arabie Saoudite. Les Émirats arabes unis sont peuplés à 90 % d’étrangers : Indiens, Pakistanais, Iraniens, Sri Lankais, Philippins et Chinois. »

C. Wihtol de Wendel, *Atlas des migrations, Un équilibre mondial à inventer,* Autrement, 2018.

**1.** La population jeune et sous-employée est celle qui migre vers les pays du Golfe.